

DECEMBRE

2021

N° 38

**RAPPEL :**  
Le secrétariat de  
mairie sera fermé  
du 27 décembre  
2021 au 11 janvier  
2022.

**Numéro d'astreinte  
téléphonique :**  
07.87.08.07.88

Des informations en  
temps réel sur des  
événements en cours ?

**Ayez le réflexe  
PanneauPocket !  
(disponible sur mobile,  
tablette, PC)**



**Horaires d'ouverture du  
secrétariat de mairie :**  
Vendredi : 14h00 à 17h00  
Téléphone : 04 74 84 64 78  
Adresse mail :  
[mairie.marcollin@wanadoo.fr](mailto:mairie.marcollin@wanadoo.fr)

[www.marcollin.fr](http://www.marcollin.fr)

La vie de notre commune



# Marco Lis Moi

Informations municipales et administratives



Marcollinoises, Marcollinois,

L'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Que le bonheur et la bienveillance imprègnent vos foyers.

Nous avons pu partager un week-end de convivialité grâce au maintien du marché de Noël organisé par les Hérissons à plumes.

Le repas annuel offert par le CCAS aux personnes âgées de 65 ans et plus a été très apprécié par l'ensemble des convives et nous espérons pouvoir maintenir les vœux du 28 janvier 2022 à 18h30 suivant les règles strictes du protocole en vigueur afin de pouvoir continuer à vivre ensemble dans l'unicité.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Le maire, Anaïs SCALA



Le repas du CCAS s'est déroulé à la salle des fêtes de Marcollin et dans la convivialité accueillant cette année les habitants de Lentiol. Un grand merci à toutes les personnes qui, par leur aide, ont permis que cette journée se passe dans de bonnes conditions.

## LA DÉMATÉRIALISATION

### DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes seront en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Cette démarche s'inscrit dans un processus global de simplification et de modernisation des services public, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Grâce à la dématérialisation, **vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne**, à tout moment et où que vous soyez, dans **une démarche simplifiée**.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des mairies : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne, **faites des économies de papier, de frais d'envoi et de temps !**

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

A noter **qu'il sera toujours possible**, pour les personnes qui ne souhaitent pas utiliser ce processus numérique, **de déposer sa demande d'autorisation par voie papier** en mairie.

*A partir du 1er janvier 2022 :*

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Déposer une demande de permis de construire ou d'aménager ?

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie numérique se fera uniquement par l'intermédiaire d'un portail informatique accessible depuis un site dédié et sécurisé sur Internet. Aucun dépôt par simple mail ne sera accepté

Ce portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

Déposer votre dossier sur : <https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

Après avoir créé votre compte, accéder à votre espace pour déposer votre dossier et vos pièces complémentaires, suivre votre procédure d'instruction ou encore obtenir votre arrêté une fois le dossier instruit.

**Bièvre**isère  
communauté



### PRÉVISIONNEL DES EFFECTIFS POUR L'ÉCOLE :

#### ENFANTS NES ENTRE 2019 ET 2021

À tous les parents d'enfants nés en 2019, 2020, 2021 et habitant sur la commune de Marcollin, merci d'envoyer un mail à la mairie de Marcollin :

[mairie.marcollin@wanadoo.fr](mailto:mairie.marcollin@wanadoo.fr) ou de contacter l'école de Marcollin au :

04 74 79 79 25 en indiquant le nom, prénom et date de naissance de votre (vos) enfant(s), ainsi que le nom, prénom et coordonnées (adresse, téléphone, mail) des parents.



### **AMICALE DES DONNEURS DE SANG** **DE LA BIÈVRE**

Cette amicale regroupe 9 communes, Beaufort, Châtenay, Lentiol, Marcilloles, Marcollin, Marnans, Pajay, Thodure et Viriville.

En France, 2850 amicales œuvrent, comme la nôtre, pour cette noble cause qui est le don de sang. Il faut savoir que, chaque année, 170 000 donneurs quittent le registre en raison de leur âge (71 ans moins un jour, la date d'anniversaire étant la limite d'âge).

Si l'on veut garder notre éthique qui est le bénévolat, le volontariat, l'anonymat et le non profit, il ne faut surtout pas que les donneurs désertent les collectes et que de nouvelles personnes se mobilisent pour continuer cette chaîne de solidarité qui est le DON DE SANG.

Pour un premier don de sang il faut être muni :

- d'une carte d'identité,
- être âgé(e) de 18 à 70 ans,
- peser au minimum 50 kg.

Les femmes ont le droit de donner 4 fois par an et les hommes 6 fois.

En une heure, vous pouvez sauver 3 vies, c'est le temps nécessaire pour un don de sang.

Réservez votre RDV sur : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Suite à la réunion du Bureau du 05 septembre dernier, plusieurs personnes ont manifesté le souhait de ne pas renouveler leur mandat :

- la Secrétaire, Sandrine GILLET,
- le Trésorier adjoint, André TOURNU,
- le Président, Jean-Louis CUZIN.

Jean-Louis CUZIN, actif au sein de cette amicale depuis 1978, Vice-Président de 1982 à 1999 et Président de 1999 à ce jour passera le relais, lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu à Viriville le vendredi 4 février 2022.

Il est nécessaire de passer ce relais afin que des forces nouvelles prennent les choses en main et s'adaptent à des moyens de communication modernes (informatique...).

L'association est ouverte à toutes les personnes qui désirent œuvrer pour cette cause, de nouveaux bénévoles, de nouveaux talents et de nouvelles idées sont nécessaires, l'appel est lancé, nous souhaitons vivement que des personnes se manifestent et rejoignent cette amicale.

Il faut savoir qu'une association fonctionne avec un président, un secrétaire et un trésorier.

Si malheureusement personne ne se manifeste pour ces postes, lors de la prochaine assemblée générale, cette association sera mise en sommeil, ce qui signifie plus de collecte organisée sur notre secteur.

Cela peinerait fortement Jean-Louis de ne pas avoir de successeur pour assurer les liens qui nous unissent avec l'Établissement Français du Sang (EFS).

Pour plus de renseignements sur l'association, n'hésitez pas à contacter Jean-Louis au 04 74 54 01 11

**LES MALADES, LES ACCIDENTES  
ONT BESOIN DE NOUS, DE VOUS, DE TOUS !!!**

**MANIFESTATIONS DE NOS ASSOCIATIONS (1<sup>er</sup> semestre 2022)**

- 30 janvier** : **Fit gym** : langue de bœuf à emporter à la salle des fêtes
- 5 février** : **Formafoot** : choucroute à emporter en soirée à la salle des fêtes
- 5 février** : **Le Sou des écoles** : carnaval à la salle des fêtes (si Formafoot décale sa date)
- 12 février** : **Bibliothèque Lentiol** : soirée crêpes + karaoké (lieu à confirmer)
- 12 mars** : **Commune** : marché aux graines avec la participation de  
**Fit gym, Les Hérissons à plumes, Les Conscrits** (vente de boudins)
- 26 mars** : **Rénovation église** : rando (chemin) + rando vélo (route) le matin de 9h à 13h
- 10 avril** : **L'Auto-Cross** : diots + exposition véhicule à la salle des fêtes
- 15 avril** : **Le Sou des écoles** : soirée pizza vestiaire du foot avec buvette
- 1<sup>er</sup> mai** : **Les Conscrits** : crêpes pour le marché de Lentiol
- 15 mai** : **Play fit** : vide dressing hommes / femmes salle des fêtes
- 21 mai** : **Les Hérissons à plumes** : dégustation et ventes fêtes des mères  
au local des hérissons
- 16 juin** : **Play fit** : soirée zumba/fitness + buvette
- 18 juin** : **Le Sou des écoles** : kermesse à la salle des fêtes puis au stade



**« Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) » Marcollin-Beaufort-Lentiol :**

Mardi : 15h - 18h  
Vendredi : 8h - 11h



**04.74.20.91.49**

Votre conseil municipal



**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 20 JANVIER 2022- 20h30**